



École secondaire Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : 514 380-8899 – Télécopieur : 450 692-0031
Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca/>
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca
LPP, un choix qui m'implique...



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2013, AU LOCAL C-128, À 19 h**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|------------------------------------|------------------------------|
| Madame Véronique Bégin | Parent |
| Madame Sylvie Bourcier | Vice-présidente |
| Monsieur Réjean Cholette | Parent |
| Monsieur Alexandre Fournier | Enseignant |
| Madame Sylvie Germain | Gestionnaire d'établissement |
| Madame Nadia Gray | Enseignante |
| Monsieur Michel Landry | Gestionnaire d'établissement |
| Madame Nancy Meunier | Parent |
| Madame Emmanuelle Musungayi Tshala | Élève |
| Madame Geneviève Pilote | Enseignante |
| Monsieur Patrick Tremblay | Directeur |
| Monsieur Marc Viau | Président |

ÉTAIENT ABSENTS :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Madame Danielle Auger | Personnel de soutien |
| Madame Nadia Lévesque | Personnel professionnel |
| Madame Nathalie Estime | Parent |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, monsieur Patrick Tremblay déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 01.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

(CÉ-13-14-735)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE les membres du CÉ approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. a) Adoption du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2013;
b) Suivi du procès-verbal du 30 octobre 2013;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Présentation du budget révisé 2013-2014 (*Documentation sur place*);
8. Approbation des projets d'activités et de financements (*Documents 1323 à 1329 et 1331 à 1334*);
9. Mot de la direction :
 - a) Suivi du budget 2013-2014 (*Document 1330*);
 - b) Salon du livre le 4, 5 et 6 février 2014;
 - c) Canadon;
10. Autres sujets :
 - 10.1
 - 10.2
 - 10.3
11. Levée de l'assemblée.

APROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

3. a) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2013.

(CÉ-13-14-736)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Pilote

QUE les membres du CÉ approuvent le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2013 et qu'il soit approuvé tel qu'amendé à la séance tenante.

IL EST ENTENDU QUE le directeur de l'école, monsieur Patrick Tremblay, a fait parvenir une copie du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2013 à chacun des membres présents, et ce, au moins 6 jours avant le début de la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2013.

REMISE DU PREMIER BULLETIN :

Cette année, le nombre de parents présents à la remise du premier bulletin était plus élevé que l'an dernier.

PLAN DE RÉUSSITE - RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES ET LES ENSEIGNANTS:

Monsieur Viau demande que les résultats soient donnés suite aux rencontres avec les enseignants et les conseillers pédagogiques, en lien avec le plan de réussite de l'école. Monsieur Alexandre Fournier précise que les nouvelles stratégies sont très appréciées des enseignants ainsi que des élèves. Pour sa part, monsieur Tremblay précise que des démarches sont présentement en cours afin d'augmenter le taux de réussite des élèves.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance.

6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Viau informe les membres du conseil d'établissement que la rencontre du comité de parents aura lieu le lendemain, soit le 4 décembre 2013.

7. PRÉSENTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2013-2014.

(DOCUMENTATION SUR PLACE)

Monsieur Patrick Tremblay explique la problématique relativement à la diminution du nombre d'élèves n'ayant pas payé la vie étudiante. Il rappelle que la vie étudiante inclut les différentes activités organisées pour des occasions spéciales (ex. : la fête de Noël). Les élèves ne participant pas à la vie étudiante doivent payer pour ces activités spéciales. Cela s'avère toutefois une pratique difficile à gérer. Monsieur Tremblay informe les membres du conseil d'établissement que dorénavant, les élèves qui désirent participer à un voyage devront acquitter en totalité la facture pour les frais scolaires. Madame Bourcier propose qu'une communication soit envoyée aux parents afin de les informer de cette nouvelle condition d'admissibilité. Monsieur Tremblay y réfléchira.

8. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENTS.

(DOCUMENTS 1323 À 1329 ET 1331 À 1334).

(CÉ-13-14-737)

Monsieur Tremblay présente les différentes demandes d'activités et de financements proposées par les membres du personnel et approuvées par les directions de secteur. Monsieur Tremblay souligne que l'activité *Rendez-vous jeunes citoyens* ne comporte aucun coût, puisque celle-ci est subventionnée en entier par le MELS. Le lieu demeure toutefois à déterminer.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE les projets d'activités et de financements soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOT DE LA DIRECTION :

a) SUIVI DU BUDGET 2013-2014.

(DOCUMENT 1330)

Monsieur Patrick Tremblay présente les différentes catégories du budget ainsi que les dépenses cumulées à ce jour.

b) SALON DU LIVRE LE 4, 5 ET 6 FÉVRIER 2014.

Monsieur Tremblay informe les membres du conseil d'établissement de la tenue du *Salon du livre* à l'école Louis-Philippe-Paré, les 4, 5 et 6 février prochains. Cette activité sera parrainée par la *Librairie Citation*. La promotion se fera dans les classes, par les élèves du cercle de lecture et les enseignants de français. Toutefois, le 6 février est une journée pédagogique. De ce fait, le *Salon du livre* sera ouvert aux parents lors de la remise des bulletins. Il est prévu qu'au moins trois auteurs soient présentés durant ce salon.

c) CANADON.

Monsieur Tremblay expose les démarches effectuées auprès de la commission scolaire afin de se renseigner sur la possibilité d'ouvrir un compte. Il est important de souligner que ce compte ne peut en aucun temps servir pour l'achat de matériaux ou pour des projets de rénovations. Il est important de retenir qu'un parent ne peut pas non plus donner un don pour le voyage de son enfant. Par contre, un don pourrait être considéré pour payer la vie étudiante. La direction recommande d'y réfléchir encore afin de voir si cela est une chose à considérer. Aussi, des parents bénévoles seront nécessaires pour s'occuper de Canadon. La discussion est reportée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement, qui aura lieu le 22 janvier 2014.

10. AUTRES SUJETS :

10.1 CHAUFFAGE.

Les membres du conseil d'établissement aimeraient qu'il y ait du chauffage dans la salle de conférence lors des prochaines rencontres. Monsieur Landry va envoyer un courriel à monsieur Benoit Sauvé afin de lui mentionner les dates des prochains CÉ.

10.2

10.3

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc Viau propose la levée de l'assemblée à 21 h 04.

Patrick Tremblay
Directeur

Marc Viau
Président

PT/jc
2013-12-11

Notes prises par madame Sylvie Germain, gestionnaire d'établissement.